

Plans dissertations et cas pratiques

Par **delph**, le **21/11/2011** à **14:47**

Bonjour à tous !!

J'ai un petit problème concernant la dissertation. J'ai bien compris que le plan doit être I.A, B et II. A, B mais je voudrais savoir si à l'intérieur des A et B il faut faire encore des parties (1 et 2)?

Ma deuxième question concerne le cas pratique. Je structure ma réponse mais je ne fait pas de plan. Donc faut-il faire un plan?

Merci d'avance [smile3]

Par **Yn**, le **21/11/2011** à **15:11**

Pour la dissertation, inutile d'annoncer tes 1) et 2) à l'intérieur des sous-parties. Avoir deux idées directrices dans une sous-partie permet de mieux structurer son écriture, c'est toujours un plus.

Pour le cas pratique, à toi de voir, personnellement la forme était assez libre pour nous. Mais fais quelque chose de structurer et de logique.

Par **titoom**, le **21/11/2011** à **17:18**

Salut à toi

Dans notre faculté, on a une rédaction type pour le cas pratique:

[citation]Qualification des faits.

Problème de droit.

Majeur.

Mineur.

Conclusion.[/citation]

Tout ça en sautant une phrase entre chacun des 5 éléments de réponse et en faisant un alinéa au début de chacun de ces 5 éléments.

Libre à toi de l'utiliser ou pas.

Le mieux serait que tu demandes à ta chargé de TD [smile3]

Par **Camille**, le **21/11/2011** à **17:34**

Bonjour,

[citation]Ma deuxième question concerne le cas pratique. Je structure ma réponse mais je ne fait pas de plan. Donc faut-il faire un plan?

[/citation]

Là, c'est pas dur. Mettez-vous "dans la peau de...", vous n'êtes pas delph étudiant(e) à qui on a refilé un pensum, mais delph super-crack de la question, qui doit expliquer la situation et la suite à un crétin qui ne comprend rien à rien. Le genre gros boeuf accoudé au comptoir du café du commerce, vous voyez ? Comment allez-vous vous y prendre pour que vos explications soient suffisamment claires et limpides pour qu'à la fin, il ait tout compris quand même et qu'il sache ce qu'il peut faire ou ne pas faire, s'il était dans le même cas ? D'ailleurs, faites comme si c'était lui qui y était.

Donc, l'essentiel, tout l'essentiel mais rien que l'essentiel (sinon, vous y êtes jusqu'à ce soir avec l'obligation de payer une tournée...)

Si vous savez répondre à cette question, vous aurez trouvé le truc.

(bon, n'exagérez pas trop sur le côté "gros boeuf attardé" dans votre rédaction. Ici votre interlocuteur, c'est quand même votre prof ou votre chargé de TD...)

[smile4]

Par **marianne76**, le **22/11/2011** à **12:07**

[citation](bon, n'exagérez pas trop sur le côté "gros boeuf attardé" dans votre rédaction. Ici votre interlocuteur, c'est quand même votre prof ou votre chargé de TD...)

[/citation] le prof, doit tout de même se mettre un peu dans la peau du "gros boeuf attardé"

[smile4]

Par **Mona**, le **13/12/2011** à **12:05**

Je profite de ce sujet pour poser à mon tour une question. J'ai passé énormément de temps sur un cas pratique et l'ai rédigé comme je l'ai toujours fait depuis 2ans. C'est à dire que dans ma partie règle juridiques, je ne rédige pas mais structure du type:

- Usagers...

- Tiers...

Responsabilité pour faute....

Responsabilité sans faute....

Exonération

- force majeure....

- faute de la victime....

Et j'applique ensuite à l'espèce. Je me croyais au point, sauf que le prof m'a mis tout juste la moyenne en mettant pour seules appréciations sur ma copie *rédiger votre devoir* à répétition sur les 15 pages de cas pratique....

Or cela n'était pas de la fainéantise de ma part [smile17]. Je me demande donc si je peux aller lui expliquer que je trouve cela un peu injuste car j'ai donné l'intégralité de mon devoir à une amie qui elle avait pour habitude de "rédiger" et a donc eu deux points de plus que moi.

En plus, naïvement je pensais qu'il n'y avait pas de réelle méthode de cas pratique [smile7]

Je ne sais pas si cela serait déplacé de lui demander d'augmenter ma moyenne et j'ai surtout peur de passer non seulement pour une casse pied mais de me récolter un "vous saurez pour la prochaine fois". Pensez-vous que c'est normal que je trouve ça injuste et de plus pensez-vous que je devrais aller lui dire?

Merci

Par **marianne76**, le 13/12/2011 à 12:44

Tout devoir en droit doit effectivement être rédigé c'est un impératif et on évite également les abréviations.

Cela vaut pour le commentaire d'arrêt, le cas pratique, la dissertation et le commentaire de texte

Par **Camille**, le 13/12/2011 à 13:59

Re,

[citation]le prof, doit tout de même se mettre un peu dans la peau du "gros boeuf attardé" [/citation]

Et je parie qu'on murmure que, pour certains, ce ne serait même pas un rôle de composition... [smile4]

Par **marianne76**, le 13/12/2011 à 14:04

Des noms!!!!!! [smile4]

Par **Mona**, le **13/12/2011** à **21:00**

[citation]Tout devoir en droit doit effectivement être rédigé c'est un impératif[/citation]

Cela signifie que rien ne sert pour moi d'aller me lamenter auprès de mon prof [smile9]. Je le saurais pour les prochaines fois, même si je reste triste que l'on ne m'ai pas fait la remarquer les années précédentes, cela m'aurais éviter la taule [smile17].

Merci beaucoup [smile3]

Par **castielle**, le **13/12/2011** à **21:54**

[citation]le prof, doit tout de même se mettre un peu dans la peau du "gros boeuf attardé" [/citation]

J'ai même un chargé de TD en admin qui nous a dit qu'il appréciait particulièrement qu'on commence en disant des trucs du genre : "salut cher tante, comment vont les enfants ?".